JANVIER 2026 N° 32

Ensemble

Bulletin d'information de la Paroisse de Saint-Quentin de Baron

Arveyres, Baron, Branne, Cabara, Cadarsac, Camiac-et-Saint-Denis, Cessac, Daignac, Espiet, Frontenac, Génissac, Grézillac, Guillac, Jugazan, Lugaignac, Lugasson, Mérignas, Moulon, Naujan-et-Postiac, Nérigean, Rauzan, Saint-Aubin-de-Branne, Saint-Germain-du-Puch, Saint-Jean-de-Blaignac, Saint-Quentin-de-Baron, Saint-Vincent-de-Pertignas, Tizac-de-Curton, Vayres.

L'édito

Lumière dans notre nuit

Le mystère de Noël était annoncé par le prophète Isaïe : « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière » (Is 9,1). En effet, la naissance de Jésus, Sauveur de notre monde épuisé, ouvre une brèche dans notre nuit. Certes, cette lumière ne se déploiera pleinement que lorsque nous naîtrons définitivement au Ciel. Pour l'heure, nous demeurons confrontés à la souffrance et à l'attente. Mais la promesse du dernier avènement de Celui qui est déjà venu, nourrit notre espérance.

En ouvrant l'Année Sainte 2025, le 24 décembre 2024, le pape François nous a appelés à être des « pèlerins d'espérance », cette espérance que Charles Péguy a magnifiquement chantée : « Une flamme tremblotante a traversé l'épaisseur des mondes.
Une flamme vacillante a traversé l'épaisseur des temps.
Une flamme anxieuse a traversé l'épaisseur des nuits (…)
Une flamme impossible à atteindre, impossible à éteindre au souffle de la mort.
Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance (…)
Cette petite fille espérance. Immortelle. »

Jamais peut-être ces lignes ne furent aussi actuelles qu'aujourd'hui, alors que la guerre menace de s'étendre à l'ensemble de la planète, que les chrétiens n'ont jamais été aussi persécutés, et que les impasses politiques et économiques de notre pays nourrissent tant d'inquiétudes.

En ouvrant la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre, le pape François a ravivé cette petite flamme d'espérance, flamme désormais portée par son successeur, le pape Léon XIV.

Notre espérance chrétienne, celle qui « ne déçoit pas » selon l'expression de saint Paul dans sa Lettre aux Romains, nous invite à en être les témoins courageux. Cette affirmation réconforte, mais elle peut aussi susciter des interrogations, en particulier chez celles et ceux qui souffrent.

Comment rester forts lorsque nous sommes atteints dans notre chair par des maladies graves ou invalidantes, nécessitant des soins parfois inaccessibles ? Comment garder courage lorsque, à notre propre souffrance, s'ajoute celle de nos proches, impuissants malgré leur amour ? Dans ces moments, nous ressentons le besoin d'un soutien plus grand que nous : le secours de Dieu, sa grâce, sa Providence, la force de son Esprit.

L'espérance chrétienne ne trompe pas, ne déçoit pas, parce qu'elle s'enracine dans la certitude que rien ni personne ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Dieu. Et cet amour nous est révélé dans le mystère de la Nativité : Jésus, Emmanuel, vient à notre rencontre, « Lumière née de la Lumière ».

Celui qui demeure en cette Lumière aura la lumière de la Vie…

Le sommaire

Vie de l'Église
- Mise au point du Vatican sur Marie p.2
- Premier voyage apostolique du pape Léon XIV p.3 et 4
- Les 60 ans de Nostra Aetate p.5

Vie du diocèse et de la paroisse
- À la découverte de notre patrimoine paroissial p.6
- La vie financière de la paroisse p.7
- Le courrier des paroissiens Prière de Noël p.8
- Le pèlerinage à Rome p.9
- Le pèlerinage à Verdelais p.10
- Le carnet p.10
- Le calendrier des messes l'agenda p.11

Église catholique en Gironde
DIOCÈSE DE BORDEAUX

Père Jaroslaw

Mise au point du Vatican sur Marie : la Vierge n'est pas « co-rédemptrice »

Le Dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF) a publié le 4 novembre 2025, la note doctrinale intitulée *Mater Populi fidelis*, consacrée à certains titres attribués à la Vierge Marie - en particulier ceux de « co-rédemptrice » et de « médiatrice ».

Ce texte d'une vingtaine de pages, rédigé sous le pontificat de François et approuvé par Léon XIV, d'une portée fortement théologique, entend clarifier la position du magistère sur le statut et le rôle de Marie, rappelant notamment que, selon la foi catholique, « seul Dieu peut donner la grâce ».

La mise au point du Vatican intervient alors que, depuis plusieurs décennies, des fidèles et des groupes de spiritualité mariale demandent une définition dogmatique de certaines appellations de la Vierge Marie, la mère de Jésus dans les Évangiles. Ces requêtes, à l'instar des controversées « apparitions d'Amsterdam », ont nourri un débat récurrent au sein de l'Église. Avec ce nouveau travail, il s'agissait de dépasser deux excès :

le « maximalisme » qui divinise Marie (le grand théologien français Yves Congar décrivait ce courant de pensée comme « mariologie galopante ») et

le « minimalisme » qui la réduit à un simple symbole, a expliqué le préfet du dicastère, le cardinal Víctor Manuel Fernández, en présentant la note.

Dans le document, le DDF passe en revue divers titres mariaux - **co-rédemptrice, médiatrice, mère de toutes grâces, mère des croyants, mère du peuple fidèle** - et cherche à nuancer certains usages, afin d'éviter des interprétations erronées. « Il ne s'agit pas de corriger, mais de valoriser, d'admirer et d'encourager la piété du peuple de Dieu fidèle », précise la note, soucieuse de souligner la place « unique » de Marie dans la foi.

Co-rédemptrice : un terme inopportun

La clarification la plus nette du texte concerne le terme de co-rédemptrice : pour le gardien du dogme, l'utilisation de ce titre est « inopportune », et génère « une confusion et un déséquilibre ». Selon l'Église catholique, seul Jésus est le rédempteur, c'est à dire que seul le fils de Dieu sauve l'humanité, ainsi que l'a rappelé le cardinal Fernández. Si certains pontifes ont utilisé ce titre « sans trop s'attarder à l'expliquer », comme Jean-Paul II, le DDF cite le cardinal Joseph Ratzinger (futur Benoît XVI) qui s'est exprimé publiquement contre l'utilisation de ce titre comme préfet de la congrégation pour la Doctrine de la foi, et le pape François qui « a clairement exprimé sa position » contre son usage.

Le terme « médiatrice », demande quant à lui « une prudence particulière », estime le Saint-Siège. Il peut désigner une « aide, intercession », mais « en aucune façon il n'a pour but d'ajouter une efficacité ou une puissance à l'unique médiation de Jésus-Christ ». La médiation de Marie n'est pas due à « une faiblesse, une incapacité ou un besoin du Christ », insiste la note, affirmant que « ni l'Église ni Marie ne peuvent remplacer, ni perfectionner », l'œuvre rédemptrice de Dieu « qui a été parfaite et n'a pas besoin d'ajouts ».

Le Dicastère émet **une autre réserve sur le terme « médiatrice de toutes grâces »**, citant à nouveau le cardinal Ratzinger qui n'était pas favorable à son utilisation. « Seul Dieu peut donner la grâce », insiste le Vatican. Il invite à éviter toute description qui suggérerait « une sorte d'effusion de la grâce par étapes, comme si la grâce de Dieu descendait par différents intermédiaires » ou encore qui désignerait Marie comme « distributrice de biens ou d'énergies spirituelles, détachés de notre relation personnelle avec Jésus-Christ ».

Rome veut proscrire également les expressions qui envisagent Marie comme **« une sorte de « paratonnerre » devant la justice du Seigneur**, comme si Marie était une alternative nécessaire à l'insuffisante miséricorde de Dieu ».

La coopération de Marie, une maternité spirituelle

Le document met en avant la « coopération » particulière de Marie au salut de Jésus comme une « maternité spirituelle » envers les êtres humains. La présence de Marie dans la vie quotidienne des fidèles est « bien supérieure à la proximité que peut avoir n'importe quel autre saint », assure-t-il, mais toujours subordonnée à Jésus.

Rome met en garde les catholiques contre toute considération de Marie qui « détourne du Christ, ou qui la place au même niveau que le Fils de Dieu ». La maternité de la « mère des croyants » n'a pas pour but « d'affaiblir » la dévotion à Jésus mais de la « stimuler ». Et de préciser : « Tout ce qui précède n'offense ni n'humilie Marie. […] Pour elle, il n'y a pas d'autre gloire que celle de Dieu ».

Mater Populi fidelis (La mère du peuple fidèle) répond aussi à une préoccupation œcuménique : éviter les formulations mariales susceptibles de heurter les autres chrétiens, notamment protestants et orthodoxes. La figure et la place de Marie est objet de débat et représente l'un des points d'achoppement entre les différentes confessions.

Le DDF précise également que, même lorsque des phénomènes réputés surnaturels ont reçu un jugement positif de l'Église, si ceux-ci occasionnent l'usage d'expressions ou de titres erronés, ils ne deviennent pas pour autant objet de foi. Comme pour toute apparition, « les fidèles ne sont pas obligés d'y donner leur assentiment ».

Selon *Le Vatican News* et *le Figaro*

Premier voyage apostolique du pape Léon XIV

Pour son premier voyage, le pape Léon XIV a choisi de se rendre en Turquie et au Liban, du jeudi 27 novembre au mardi 2 décembre. Son prédécesseur, François, l'avait déjà envisagé pour célébrer les 1700 ans du concile de Nicée. « Pour tous les chrétiens, c'est un moment d'unité authentique dans la foi. Il ne faut pas manquer ce moment historique, non pas pour regarder le passé mais le futur », a insisté Léon XIV.

Le voyage de Léon XVI a commencé avec une première étape diplomatique à Ankara, la capitale. Après la visite du mausolée d'Atatürk, le chef de l'Église catholique a été accueilli en grande pompe au palais présidentiel pour un entretien privé avec le président Recep Tayip Erdogan.

Le pape a ensuite rejoint la Bibliothèque nationale de Turquie, située au sein du complexe présidentiel. Il y a rencontré les autorités, les représentants de la société civile et le corps diplomatique. Il leur a adressé un message clair plaidant pour la liberté religieuse. **"Dans une société comme celle de la Turquie où la religion joue un rôle visible**, *il est essentiel d'honorer la dignité et la liberté de tous les enfants de Dieu, hommes, femmes, compatriotes et étrangers, pauvres et riches."* Léon XIV a ajouté : *"Nous sommes tous des enfants de Dieu, ce qui a des conséquences personnelles, sociales et politiques."*

Le pape a ensuite quitté Ankara pour Istanbul. Le vendredi 28 novembre au matin, il a eu rendez-vous avec la communauté catholique et le grand rabbin. L'après-midi a été marquée par le temps fort et hautement symbolique de cette étape turque : prière pour l'unité des chrétiens à **Iznik** avec le patriarche Bartholomée Ier, primat de l'Église orthodoxe de Constantinople ; **une prière pour l'unité des chrétiens sur les lieux du premier concile œcuménique, moment fondateur dans l'histoire du christianisme.** En 325, les évêques de tout le monde chrétien se sont réunis à Nicée.

La commémoration de ce concile a donc eu lieu sur une estrade au-dessus des ruines d'une basilique récemment redécouverte et qui est considérée comme le lieu de réunion du concile de 325.

Le pape Léon XIV a prononcé un discours relativement court à cette occasion. « Nicée, a-t-il déclaré, rappelle que les chrétiens de différentes confessions partagent une même « confession de foi christologique », à savoir « foi en Dieu qui, en Jésus-Christ, s'est fait comme nous pour nous rendre participants de la nature divine ». Cette foi partagée est ainsi « fondamentale » pour œuvrer à l'unité entre chrétiens. Pour le chef du monde catholique, ce "lien profond" doit permettre de "surmonter le scandale des divisions qui malheureusement existent encore". « Plus nous sommes réconciliés, plus nous, chrétiens, pouvons rendre un témoignage crédible à l'Évangile de Jésus-Christ », a insisté Léon XIV. Le patriarche œcuménique a lui aussi exhorté au rapprochement entre chrétiens.

« Malgré les nombreux siècles écoulés, les soulèvements et les divisions apportés par les siècles il nous faut retourner à cette source de la foi chrétienne pour être capables d'aller de l'avant ». « **Allons avec empressement sur le chemin de l'unité chrétienne qui a été dessiné devant nous**, […] espérons ensemble jusqu'au bout la grâce promise par Jésus-Christ […] pour que d'un seul esprit nous puissions confesser, le Père, le Fils et le Saint-Esprit », a encore encouragé Bartholomée Ier.

Pour la troisième journée de son voyage apostolique en Turquie, le Pape s'est rendu samedi 29 novembre à la célèbre mosquée du Sultan Ahmet, plus connue sous le nom de Mosquée Bleue. Monument emblématique d'Istanbul et joyau de l'architecture ottomane, ce lieu hautement symbolique avait accueilli François en 2014 et Benoît XVI en 2006. **Léon XIV a vécu sa visite à la mosquée « en silence, dans un esprit de recueillement et d'écoute ».**

Le jour même le pape a célébrée une seule messe publique lors de son voyage au Volkswagen Arena à Istanbul, messe qui a réuni 4 000 fidèles. Quelques instants plus tôt, le pape de 70 ans a signé avec le patriarche de Constantinople Bartholomée Ier une déclaration insistant sur la nécessité de poursuivre le dialogue inter-religieux et de « rejeter toute utilisation de la religion » pour justifier la violence. Un message qu'il devrait répéter lors de son séjour au Liban, et tout au long de son pontificat.

Premier voyage apostolique du pape Léon XIV (suite)

La liturgie célébrée la veille de la fête de saint André, patron de la Turquie, a eu lieu samedi soir, au début de l'Avent. Dans son homélie, le Pape a médité sur le temps de l'Avent, disant qu'il prépare les croyants « à revivre à Noël le mystère de Jésus, le Fils de Dieu ». Le pape a également mis en avant les quatre traditions catholiques présentes en Turquie – latine, arménienne, chaldéenne et syriaque – les qualifiant de « catholicité qui unit ». **L'unité, a-t-il déclaré, « nécessite soin, attention et entretien ». Citant la prière du Christ « afin que tous soient un », il a de nouveau appelé à l'unité des chrétiens et encouragé les croyants à être des artisans de paix**.

Avant de conclure son voyage en Turquie, le Pape s'est rendu au chevet de la petite communauté arménienne demeurée dans le pays, dimanche 30 novembre. Léon XIV a effectué une visite et participé à une prière en la cathédrale apostolique arménienne d'Istanbul en ce premier dimanche de l'Avent. L'église patriarcale de la Sainte-Mère-de-Dieu est le siège du Patriarcat arménien de Constantinople depuis 1641, Église autocéphale qui reconnait toutefois la primauté du Catholicos de tous les Arméniens.

Ensuite, Le Pape Léon XIV a entamé un court pèlerinage au Liban sous le signe de la paix dans un pays traversé par de fortes tensions, et où le vivre-ensemble entre les différentes communautés religieuses a été fragilisé par les crises successives et la guerre entre le Hezbollah et Israël.
Arrivé **à Beyrouth** dimanche 30 novembre 2025 pour 48 heures, le pape Léon XIV a adressé son premier discours aux autorités politiques du pays, leur demandant de se mettre « au service du peuple » et « du bien commun ». Arrivé sous une pluie battante pour son deuxième jour au Liban le pape a été accueilli lundi 1er décembre 2025 par des foules massées le long des routes, entre youyous et panneaux géants à son effigie. Des hauteurs d'Harissa à la baie de Jounieh, il a porté un message de secours spirituel dans un pays épuisé. Au Monastère de Saint-Maroun à Annaya le Saint Père s'est rendu sur la tombe de saint Charbel Makluf où il a longuement prié, après quoi il a rencontré avec le clergé et personnes consacrées au sanctuaire Notre Dame du Liban à Harissa.

Lundi après-midi le Pape a prononcé un discours marquant lors d'une rencontre œcuménique et interreligieuse à Beyrouth, devant une foule rassemblée sur la Place des Martyrs. Ce fut la troisième intervention du Souverain Pontife au Liban, un pays qui reste au cœur des préoccupations du Saint-Siège. **Le Souverain pontife a réaffirmé l'importance de la paix, de l'unité et de la réconciliation, des valeurs essentielles qui traversent l'histoire du Liban et du Moyen-Orient.**

Léon XIV a commencé la dernière journée de son voyage apostolique par une visite à l'hôpital de la Croix, le plus grand établissement psychiatrique de la région, géré par des sœurs franciscaines, qui manque cruellement de moyens, car l'État ne verse pas les subventions. Une visite auprès des plus démunis et des malades qu'il tenait à inclure dans son programme chargé.

Le Pape a également tenu une prière silencieuse sur le site de l'explosion du port de Beyrouth, le 4 août 2020, une catastrophe qui a fait plus de 230 morts et des milliers de blessés. Le Pape Léon XIV a relayé « la soif de vérité et de justice » des proches des victimes de l'explosion meurtrière au port de Beyrouth en 2020, qu'il a rencontrés mardi matin au Liban

Enfin, la messe célébrée par Léon XIV en plein air à Beyrouth a rassemblé 150 mille personnes. Lors de la messe le pape a appelé à « de nouvelles approches au Moyen-Orient » pour y faire prévaloir la paix. « Le Moyen-Orient a besoin de nouvelles approches afin de **rejeter la mentalité de vengeance et de violence, de surmonter les divisions politiques, sociales et religieuses, et d'ouvrir de nouveaux chapitres au nom de la réconciliation et de la paix** », a déclaré le chef de l'église catholique, qui achevait ainsi une visite au Liban. Il a également appelé les chrétiens d'Orient à faire preuve de « courage ».

En général, le Pape s'est montré très prudent, en encourageant surtout et partout au dialogue, au respect mutuel, à la paix, ainsi qu'au rapprochement œcuméniques entre chrétiens de plusieurs confessions.

D'après Vatican News, La Croix, Pèlerin, RFI

Les 60 ans de Nostra Aetate

Nostra Aetate est une déclaration du concile Vatican II sur les relations de l'Église catholique avec les religions non chrétiennes (judaïsme, islam, bouddhisme, hindouisme et autres religions). Elle a été promulguée le 28 octobre 1965 par le Pape Paul VI. « Nostra Aetate » sont les premiers mots du texte latin, qui signifient « À notre époque ».

Ce texte redéfinit le rapport du christianisme et de l'Église aux religions non-chrétiennes, notamment le judaïsme. L'article 4 de Nostra Aetate représente « une révolution copernicienne » dans l'histoire des relations entre catholiques et juifs : un passage du mépris et de la méfiance à l'estime et au dialogue. Et l'Église a fait un premier pas pour mettre fin à des siècles d'antijudaïsme.

60 ans de Nostra Aetate, «la graine d'espérance est devenue un arbre »

« *Marcher ensemble dans l'espérance* », l'événement organisé à l'occasion du 60ème anniversaire de la déclaration *Nostra Aetate* du Concile Vatican II en cette année jubilaire par le dicastère pour le Dialogue Interreligieux et la Commission pour les Relations Religieuses avec le Judaïsme, a vu la participation des membres de la Curie Romaine, du Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, des délégués catholiques engagés dans le dialogue interreligieux, des universitaires, des réseaux interreligieux et des jeunes du monde entier. Dans l'assemblée étaient présents également des dirigeants et représentants du judaïsme, de l'islam, de l'hindouisme, du jaïnisme, du sikhisme, du bouddhisme, du zoroastrisme, du confucianisme, du taoïsme, du shintoïsme et des religions traditionnelles africaines. Environ deux mille personnes ont participé à l'événement.

Et en ce 28 octobre 2025, Léon XIV, acclamé par les participants à son arrivée dans la salle, est revenu dans son discours prononcé en anglais, sur le chemin parcouru durant toutes ces années, notant que « *Nostra Aetate s'est réellement développée* ». Au départ, a-t-il raconté, « *le Pape Jean XXIII avait chargé le cardinal Augustin Bea de présenter au Concile un traité décrivant une nouvelle relation entre l'Église catholique et le Judaïsme* ». Le quatrième chapitre consacré au Judaïsme, a souligné l'évêque de Rome, « *est le cœur et le noyau générateur de toute la Déclaration. Pour la première fois dans l'histoire de l'Église, nous disposons d'un texte doctrinal à base explicitement théologique qui illustre les racines juives du christianisme d'une manière biblique bien fondée* ». En même temps, a-t-il précisé, « *Nostra Aetate prend fermement position contre toutes les formes d'antisémitisme* », et enseigne dans le chapitre suivant, « que *nous ne pouvons véritablement invoquer Dieu, le Père de tous, si nous refusons de traiter de manière fraternelle tout homme ou toute femme créée à l'image de Dieu* ». L'Église rejetait toute forme de discrimination ou de harcèlement fondée sur la race, la couleur, la condition de vie ou la religion.

« Nostra Aetate nous rappelle qu'il appartient à l'Église de promouvoir l'unité et l'amour entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les nations. »

De par ses riches enseignements, la Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, rappelle également que l'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans toutes les religions, qui « reflètent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes ». Elle les « considère avec une sincère révérence et invite ses fils et ses filles, par le dialogue et la collaboration, à reconnaître, préserver et promouvoir ce qui est spirituellement, moralement et culturellement bon dans tous les peuples ».

La commémoration de *Nostra Aetate* aujourd'hui, témoigne que la graine d'espérance pour le dialogue inter-religieux plantée il y a soixante ans, est « *devenue un arbre majestueux, dont les branches s'étendent au loin, offrant un abri et portant des fruits riches de compréhension, d'amitié, de coopération et de paix* », a noté le Souverain pontife. Léon XIV a salué le courage et la détermination de toutes ces personnes ayant œuvré pour donner vie à ce document : « Elles *ont arrosé la graine, entretenu le sol et l'ont protégée. Certains ont même donné leur vie, des martyrs du dialogue qui se sont opposés à la violence et à la haine* ». « *En tant que chrétiens, avec nos frères et sœurs d'autres religions,* a-t-il poursuivi*, nous sommes ce que nous sommes grâce à leur courage, leur sueur et leur sacrifice* »

L'espérance, message central du Jubilé, a été au cœur du discours de Léon XIV. Il a invité à « *marcher ensemble dans l'espérance, le chemin que Nostra Aetate nous invite à* poursuivre ». À apporter l'espérance à une humanité souvent tentée par le désespoir. Car « lorsque *nous le faisons, quelque chose de magnifique se produit,* a-t-il expliqué, ***les cœurs s'ouvrent, des ponts se construisent et de nouvelles voies apparaissent, là où rien ne semblait possible »***. Pour l'évêque de Rome, « *ce n'est pas l'œuvre d'une seule religion, d'une seule nation, ni même d'une seule génération.* ***C'est une tâche sacrée pour toute l'humanité : garder l'espérance vivante, garder le dialogue vivant et garder l'amour vivant au cœur du monde*** ».

D'après le Vatican News

À la découverte du patrimoine religieux de notre paroisse
Les bannières de procession

Vous êtes certainement passé devant elle sans la remarquer. Elle est pourtant dans la nef de l'église de Moulon… La bannière de procession de saint Vincent, en parfait état, toute brillante de ses ors sur fond rouge bordeaux. Elle date probablement de la fin du XIXe siècle et n'est pas la seule dans nos églises ! Elles étaient nombreuses autrefois dans chacune des paroisses car la bannière de procession est l'emblème d'une confrérie religieuse, d'une paroisse, d'une congrégation ou, plus récemment, d'une association locale religieuse et philanthropique. Elle accompagnait bien sûr, comme son nom l'indique, les processions, mais avait aussi une vocation ornementale dans l'église où les bannières pouvaient être exposées de manière permanente dans les bas-côtés ou les chapelles de l'édifice, ou encore exhibées à l'occasion de la fête du saint patron qu'elle honorait. Si vous n'avez pas repéré où la bannière de saint Vincent se trouve à Moulon, elle est accrochée à la chaire. Ce n'est pas un accrochage « orthodoxe » mais au moins elle est bien visible et elle le mérite car elle est de qualité et en parfait état de conservation. C'est aussi un émouvant témoignage de piété locale.

La présentation physique d'une bannière est stéréotypée : un long morceau d'étoffe rectangulaire, orné, brodé ou non, peint ou non, avec inscriptions, suspendu à un bâton horizontal fixé à une haute hampe, afin de pouvoir la porter. La bannière de Moulon est sur satin de coton, mais les supports peuvent varier, en fonction des moyens financiers des commanditaires, du plus modeste, -en laine, ou en simple toile de lin- au plus riche, -satin, moire, velours de soie, soie brochée-. Les sujets représentés sur les bannières sont également stéréotypés : un saint ou une sainte (du calendrier ou vernaculaire selon la province comme saint Unfroy dans le Nord ou saint Tugdual en Bretagne), la Sainte Famille, saint Joseph et, très couramment la Vierge Marie ou le Christ (avec toute la déclinaison : enfant, en majesté, avec la couronne d'épines, présentant son Sacré-Cœur, …). Il existe quelques exceptions sur le choix des sujets (Moïse, saint Louis, Henri IV …) mais elles restent peu courantes. La bannière conservée à Moulon est consacrée à saint Vincent. Son nom est inscrit en haut de la bannière, il est donc facile d'identifier le personnage représenté juste en dessous. Saint Vincent est ici représenté dans une mandorle, portant aube et chasuble (il était diacre), la tête auréolée (il a été déclaré saint), tenant dans la main droite une palme (c'est donc un martyr) et tenant de la main gauche une grappe de raisin (vous en déduisez donc… ?). Sous la mandorle la partie inférieure de la bannière est décorée d'élégantes arabesques brodées au fil d'or sur satin rouge bordeaux. Le tissu dans le bas a été découpé de manière complexe afin de donner de l'allure à l'ensemble, ce qui signe un travail de qualité, confirmé par l'utilisation d'un galon de cannetille de fil d'or. Il s'agit donc d'une bannière de confrérie -et visiblement celle de Moulon n'était pas pauvre…

Les réalisations des communautés de religieuses forcent en effet l'admiration : confectionner une bannière est un travail minutieux et de longue haleine. Selon la complexité de la commande, la réalisation d'une bannière prend entre trois mois et un an. Ces religieuses sont des expertes en broderie -elles maitrisent à la perfection toutes les techniques exigeantes de broderie (« peinture à l'aiguille », broderie en relief, broderie au fil d'or, d'argent, de cannetille, de perles, de sequins, de l'application de tissus…). Mais pas seulement : ce sont des coloristes d'exception, parfois avec une hardiesse tout à fait surprenante. Visiblement les thèmes les inspiraient et surtout, elles ont exprimé leur foi à travers ces réalisations. Nous avons la chance de conserver dans notre paroisse quelques-unes de ces pépites, brodées au fil d'or et au fil de soie sur tissu de soie (ornement de tabernacle, église de Branne par exemple). Elles méritent en tout cas notre respect.

Maintenant que vous savez tout sur les bannières, voici celle de l'église de Mérignas soumise à votre sagacité :

Qu'est-ce que c'est que cette histoire de « société libre de secours mutuels » sous l'égide de saint Joseph ?

Réponse à cette petite devinette dans le prochain numéro d'Ensemble

Hervé et Isabelle

Réponse à la question : Dans quelle église de notre paroisse peut-on trouver une chaire en bois avec deux escaliers d'accès ? Dans l'église de CABARA *(Article sur les chaires et confessionnaux, Ensemble, n°31)*

La vie financière de la paroisse

Une paroisse, c'est un curé et des fidèles. C'est également des recettes collectées pour financer les dépenses effectuées pour la mission.
Nous construisons une information financière adossée à des données physiques pour donner corps à notre paroisse qui sera présentée dans le numéro d'Ensemble daté juin.
Dès-à-présent, voici quelques données 2024 (derniers chiffres approuvés par le diocèse).

1) **Nos recettes** : 113 662€ dont 6 021€ de rentrées exceptionnelles.
La présentation portera donc sur les recettes récurrentes à hauteur de 107 641€.
Elles reposent principalement sur les obsèques ; en effet, casuels (le forfait payé par les familles par l'intermédiaires des pompes funèbres) et quêtes représentent 45 359€ plus de 42% des recettes récurrentes. On observe que si le nombre d'obsèques a augmenté en 2024, le produit des quêtes a baissé par rapport à l'année précédente.
Ensuite, viennent les quêtes effectuées lors des messes : 27 793€ soit plus de 25%, les mariages où casuels et quêtes avec 14 855€ soit près de 14% ; puis les baptêmes avec 6 091€ soit moins de 6%.
Enfin, des produits divers de 13 543€, soit plus de 12% des recettes, constitués pour l'essentiel par 9 009€ d'intérêts des fonds de la paroisse que le diocèse gère, les dons, les inscriptions au catéchisme et à l'aumônerie et la vente des lumignons.
La mise en place de quêtes dématérialisées, en test sur notre paroisse depuis novembre, répond au constat qu'au quotidien, le mode de paiement est principalement la carte bancaire et que beaucoup de paroissiens n'ont plus d'espèces sur eux.

2) **Nos dépenses :** 110 010€
L'approche analytique du budget se fonde sur plusieurs grandes masses.
Tout d'abord, le fonctionnement de la maison paroissiale à hauteur de 45 177€ soit 41% des dépenses. Ce poste important comprend la masse salariale pour 23 880€ (superposition de deux secrétaires), l'entretien des locaux, le chauffage, les impôts fonciers....
Ensuite, le fonctionnement de la cure pour 33 551€, soit 30%. À cet égard, il conviendra de noter que nous remboursons au diocèse 75% de la rémunération et des charges sociales de notre prêtre (9 331€). Au-delà, figurent dans ce montant, les frais de déplacement du Père sur une paroisse avec 28 clochers, l'entretien courant de la cure, le chauffage....
Dans ces deux postes précités sont incluses des actions non récurrentes d'un montant de 14 706€ concernant : le changement de photocopieur à St Quentin et le solde du crédit-bail à Rauzan, des aménagements divers à la maison paroissiale : achat de 3 armoires de bureau ; installation d'un point d'eau et reprise de la plomberie ; révision de l'électricité extérieure et intérieure, amélioration et la sécurisation électrique de l'accueil à Rauzan, solde du crédit-bail de l'imprimante de Rauzan.
Le diocèse prélève 24% des recettes de la paroisse en dehors des quêtes impérées, c'est-à-dire celles affectées à des causes spécifiques pour soutenir l'église dans ses efforts majeurs (formations, missions, vocations…) ce qui a représenté un reversement de 21 744€.
9 288€, soit plus de 8% des recettes ont été dédiés aux célébrations concernant les fournitures liturgiques dans leur ensemble, l'électricité de trois de nos églises, nos manifestations pastorales, les retraites des jeunes et deux actions exceptionnelles : la formation préalable à la mise en place du SEM et l'achat de 3 sonos portatives.

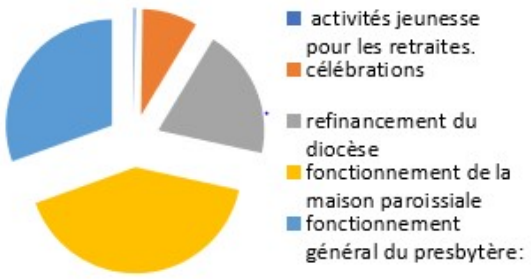

Les dépenses

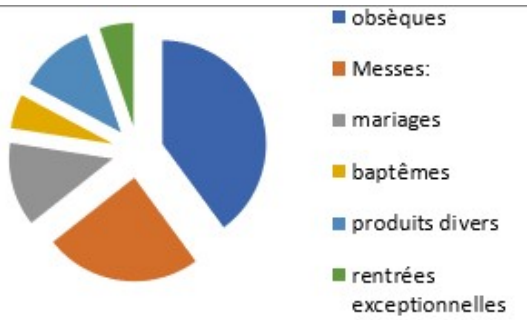

Les recettes

L'accueil à la Maison paroissiale

Le mardi de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. (Accueil secrétariat)

Le lundi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h. (Permanence bénévoles).

La Maison paroissiale est située 3 avenue Montaigne, à Saint-Quentin de Baron.
paroisse.saintquentin@gmail.com / tél. 05 57 24 81 57

Le courrier des paroissiens

Pourquoi se confesser ? À qui ça sert ?

Le sacrement de réconciliation (ou « de pénitence », « de pardon » – c'est la même chose) connaît depuis plusieurs décennies une désaffection marquée ; beaucoup ont abandonné la pratique de la confession. Cependant actuellement, on n'a jamais autant confessé : dans les émissions nocturnes de radio, dans la rubrique "cœur" des magazines, sur le divan des "psy"...Il y a une exigence de communication personnelle dans la société technologique où nous vivons.

Le sacrement de réconciliation apporte une réponse significative à cette exigence. Il répond à un besoin profond du cœur humain. C'est une rencontre avec Dieu qui se réalise par le moyen d'une rencontre avec un prêtre. On regarde sa vie devant Dieu en pensant à son amour miséricordieux. Ce sacrement nous procure la paix du cœur, allège notre conscience sur laquelle pèse parfois une forte culpabilité. Il nous donne aussi une force pour nous guérir de nos faiblesses et apporte un élan à la vie chrétienne.

À travers les changements que la discipline et la célébration de ce sacrement ont connu au cours des siècles, on discerne la même structure fondamentale. Elle comporte deux éléments également essentiels ; d'une part, les actes de l'homme qui se convertit sous l'action de l'Esprit Saint : à savoir **la contrition, l'aveu et la satisfaction** ; d'autre part, l'action de Dieu par l'intervention de l'Église. L'Église qui, par l'évêque et ses prêtres, **donne au nom de Jésus-Christ le pardon des péchés** et fixe la modalité de la satisfaction, prie aussi pour le pécheur et fait pénitence avec lui. Ainsi le pécheur est guéri et rétabli dans la communion avec Dieu et avec les autres.

Il existe plusieurs types de confession :

La confession de conversion qui transforme la vie du pénitent et lui fait prendre conscience d'un changement radical. Elle le renouvelle par l'expérience sensible de la grâce de Dieu. Celui qui se convertit peut être saisi brusquement par la grâce ou être conduit à la conversion par étapes.

La confession de relèvement après une faute grave rétablit dans la communion avec Dieu.

La confession de dévotion, la confession fréquente conduit à un approfondissement de la conscience du péché devant l'amour de Dieu pour nous et nous renforce dans la conviction que l'on fait partie du monde des pécheurs. Le pape Jean Paul II a encouragé les fidèles à la confession fréquente. Cependant, un danger guette la confession fréquente : la routine...

Beaucoup me demandent : quelle est la différence entre l'entretien avec un psy et la confession à un prêtre ? Confession et psychanalyse ont des points de convergence: s'exprimer verbalement devant un autre qui écoute. Mais il y a des différences fondamentales. La confession des péchés est un acte religieux dans lequel le sujet reconnaît son péché et demande à être pardonné. La psychanalyse est un travail d'investigation sur soi-même afin de dénouer des problèmes psychiques. Le psy aide la personne à mieux se connaître et à s'assumer. Le prêtre, lui, communique par son ministère sacramentel, l'amour de Dieu et sa miséricorde capable, par le pardon, de la guérir de ses faiblesses.

Aucun psy du monde ne vous dira jamais : « Tes péchés sont pardonnés, va en paix ! », mais le prêtre agissant *in persona Christi* : OUI !

Père Jaroslaw

Prière de Noël

Si Noël, c'est la Paix !

Si Noël, c'est la Lumière,
la Lumière doit fleurir en notre vie.
Marche vers ton frère pour illuminer ses jours.

Si Noël, c'est la Joie,
la Joie doit briller sur nos visages.
Souris au monde pour qu'il devienne bonheur.

Si Noël, c'est l'Espérance,
l'Espérance doit grandir en notre cœur.
Sème l'Espérance au creux de chaque homme

Si Noël, c'est l'Amour,
nous devons en être les instruments.
Porte l'Amour à tous les affamés du monde.

Le pèlerinage à Rome du diocèse de Bordeaux

du 2 au 7 février 2025

Un groupe de 25 personnes est venu ressourcer leur foi dans le cadre de l'année Jubilaire proclamée par le pape François, ayant pour thème « les pèlerins d'Espérance » ; année spéciale dédiée à la réconciliation, à la conversion et au renouveau spirituel marquant aussi les 1700 ans du Concile de Nicée.

Dimanche 2 février

Notre séjour a commencé par la visite extérieure de la basilique Saint Paul Hors-les-murs, suivie de celle des catacombes.

Fin de la journée : célébration de la messe par le père Gérard Faure, puis installation dans notre logement tenu par cinq religieuses.

Lundi 3

Départ pour la basilique Saint Jean de Latran (cathédrale de l'évêque de Rome) où autour d'un très joli baptistère nous renouvelons les promesses de notre baptême. Premier passage dans cette basilique de ***la première Porte Sainte*** (Symboliquement, la Porte Sainte représente un passage essentiel, marquant le début de l'Année Sainte avec son ouverture par le Pape. Initialement unique à la basilique Saint-Jean-de-Latran, elle a été étendue à d'autres basiliques pour accueillir les pèlerins) et célébration de la messe par Monseigneur James.

L'après-midi, marche dans la Rome Antique vers le château Saint-Ange, le Colisée, la basilique Saint Clément et Saint Côme et Damien.

Avant d'écouter la conférence d'un prêtre dont une phrase m'a marquée : « À Rome, on marche sur les pas des Apôtres, on met nos pas dans la foi des Apôtres ».

Mardi 4

Du Château Saint-Ange, nous avons marché, en priant et en silence, derrière la croix portée à tour de rôle par une personne du groupe jusqu'à la basilique Saint Pierre où nous avons passé ***la seconde Porte Sainte***.

J'ai pu visiter cette magnifique basilique. L'après-midi, visite de la Rome Antique, l'église saint Louis des Français et l'église Saint Nicolas. Présence à l'audience pontificale dans une salle comble. J'ai vu le pape François de très loin, mais au moins j'y étais ! Il s'est adressé à l'assistance en plusieurs langues pour toutes les générations confondues.

J'ai ensuite découvert la crypte sous Saint Pierre avec les tombeaux de beaucoup de papes.

L'après-midi promenade dans le quartier du Trastevere : consulat de France, l'ile Tibérine, église Sainte Marie, basilique Saint Barthélémy-en-Ile.

Dans cette dernière, nous avons rencontré des frères de la communauté de Sant'Egidio connue pour inviter à Noël les clochards, les handicapés, les personnes isolées à partager le repas. Aussi Sant'Egidio, étant le sanctuaire des Martyrs, ils possèdent des objets ou documents sur le père Hamel, Charles de Foucauld, Jerzy Popieluszko.

Jeudi 6

Nous passons ***la troisième Porte Sainte*** à la basilique Sainte Marie-Majeure, moment fort spirituellement.

Dans la basilique Sainte- Praxède qui est splendide, j'ai pris le temps de me poser pour prier pour ceux qui nous ont quittés (mes grands-parents) et des malades.

Monseigneur James, les pères G.Faure, Fr. Beck, et J. Batware ont concélébré. Dans son homélie, notre évêque nous a incités à retenir cinq verbes : » **Accueillir, recueillir, offrir, compatir, espérer ».**

Nous ne pouvions pas quitter cette capitale sans voir la Rome baroque, le Panthéon, la place Navone, la fontaine de Trévi et pour finir l'église saint Ignace de Loyola.

Vendredi 7

Passage de ***la dernière porte sainte*** à la basilique saint Paul-hors- les murs

Avant d'assister à la messe célébrée par monseigneur James et les prêtres qui nous accompagnaient, nous repartons avec 3 mots à retenir : » Apôtre, action de grâce, annonce ».

Fin du séjour avec des souvenirs plein la tête…et le diplôme du jubilé.

D'après Bénédicte H

<u>Passage de Porte Sainte</u> : Franchir cette porte rappelle les paroles de l'Évangile selon Jean : « Je suis la porte ; celui qui entre à travers moi sera sauvé ». Ce geste illustre l'engagement à suivre Jésus, le Bon Pasteur. La porte n'est pas seulement un seuil physique, mais un symbole de communion entre chaque croyant et le Christ, représentant un espace de rencontre, de réconciliation et de paix au sein de la communauté chrétienne. D'ailleurs, la porte est aussi un passage qui introduit à l'intérieur d'une église. Pour la communauté chrétienne, ce n'est pas seulement l'espace du sacré, auquel s'approcher avec respect, avec des comportements et avec des vêtements appropriés, mais c'est un signe de la communion qui lie chaque croyant au Christ : c'est le lieu de la rencontre et du dialogue, de la réconciliation et de la paix qui attend la visite de chaque pèlerin, l'espace de l'Église comme communauté des fidèles.

Le pèlerinage d'un jour au Sanctuaire de Verdelais

le dimanche 19 octobre 2025

Par une belle journée d'automne, nous nous sommes retrouvés autour du Père Jaroslaw au sanctuaire de Verdelais, placé sous la protection de « Marie Consolatrice des affligés ». Parmi les pèlerins, des familles avec des enfants catéchisés, des jeunes de l'aumônerie et de nombreux paroissiens (au total 90 personnes).
À 10h nous avons été accueillis par sœur Pétronille qui nous a raconté avec beaucoup de foi et de joie l'histoire du Sanctuaire, de la basilique Notre Dame de Verdelais, en y joignant un peu de son histoire personnelle.
À 11h la messe, célébrée par le Père Jaroslaw dans la basilique mise gracieusement à notre disposition, elle fut priante, joyeuse et émouvante en l'honneur de Marie.
Puis nous nous sommes rendus au « Pas de la mule » (lieu où la comtesse de Foix a retrouvé, avec son cheval, la statue de la Vierge enfouie sous des pierres) pour partager un pique-nique bien convivial, avant de faire le Chemin de Croix, avec toujours la présence des jeunes très attentifs et recueillis devant les 14 stations. Arrivés au calvaire nous avons prié Marie avec le Chapelet, puis nous nous sommes dirigés vers le Moulin de Cussol où nous attendait Alain BORD pour une visite et une mise en rotation. Petits et grands furent admiratifs devant les ailes du moulin qui tournaient au rythme du vent.
Il est alors 16h, il est donc temps de redescendre vers le sanctuaire, de se séparer avec dans le cœur, la joie d'avoir été accompagnés et saisis par l'amour maternel de Marie.

Françoise G

Le carnet

Ils nous ont quittés

Octobre

Saint-Aubin de Branne
Pierre GILLET, 93ans
Génissac
Emilia OUVRARD, 96 ans
Lysiane CHANCELIER, 74 ans
Camiac
Jean-Pierre TONIN, 90 ans
Monique BOISSELET, 58 ans
Rauzan
Serge ROUGIER, 74 ans
Sylviane MOSCA, 78 ans
Arveyres
Juliette MANUAUD, 98 ans
Simone FRECHIT, 95 ans
Claudette MATHIEU, 81 ans
Branne Paulette DUBOIS, 82 ans
Vayres
Sylvie AMBEAU, 63 ans
Francine SARRAILLER, 80 ans
Frontenac
José DA ASANCAO DUARTE, 66 ans

Novembre

Vayres
Jean-Pierre BETUS, 81 ans
Cessac J
Jean-René THOMAS, 81 ans
Guillac
Marie-Thérèse BARREAU, 92 ans
Saint-Quentin de Baron
Jeannette RUAU, 92 ans
Georgette NOUGARO, 82 ans
Saint-Germain du Puch
Simone LAFON, 91 ans
Lugasson Gilbert ROUET, 88 ans
Mérignas Lise-Marie LADOUCHE, 87ans

Décembre

Saint-Quentin de Baron
Jean-Marie BRUGIER, 82 ans
Saint-Vincent de Pertignas
Lise BARTHE, 63 ans
Génissac
Lucienne FORGERON, 89 ans
Paul-Olivier GENEAU de LAMARLIERE 76 ans
Vayres Marion LALANDE, 30 ans
Cessac Claude RIDET, 84 ans
Lugasson Eric GAIATTO, 62 ans

Ils se sont dit oui

Octobre 2025

Moulon Kévin DAGUET et Fiona BOCH
Nérigean Nicolas SAMBLAT et Adeline PEREZ
Cabara Christophe SCHIRCH et Cinthia DUPUTZ

Décembre

Moulon Arthur SIMON et Céline MEOT
Moulon Pierre MALLET et Aurélie LAMOTHE
Jugazan Dimitry DAMAS et Prescillia ROCHERY

Ils ont été baptisés

Octobre 2025

Génissac Chloé et Louis POINTEAU
Arveyres Ariane HERVAGAULT
Saint Jean de Blaignac Adèle LUILLHIER

Décembre

Cabara Mylo BLANC NOËL

Le calendrier des messes

JANVIER 2026

Jeudi 1er *SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU*	**18h00**	**Tizac de Curton**
Samedi 3	**18h00**	**Frontenac**
Dimanche 4 *SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE*	**9h15**	**Baron**
	11h00	**Naujan et P.** *Avec la chorale Rauz'en Chœur*
Samedi 10	**18h00**	**Rauzan**
Dimanche 11 *LE BAPTÊME DU SEIGNEUR*	**9h15**	***Pas de messe***
	11h00	**Moulon** *P. Jaroslaw absent*
Samedi 17	**18h00**	**Jugazan**
Dimanche 18 *2e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE*	**9h15**	***Pas de messe***
	10h30	**St Quentin de B.** *Célébration œcuménique*
Samedi 24	**18h00**	**Vayres**
Dimanche 25 *3e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE*	**9h15**	**St Germain du P.**
	11h00	**Grézillac**
Samedi 31	**18h00**	**Lugaignac**

FEVRIER 2026*

Dimanche 1er *4e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE*	**9h15**	**Camiac et St D.**
	11h00	**Génissac**
Lundi 2 *LA PRÉSENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE*		***Pas de messe***
Samedi 7	**18h00**	**Nérigean**
Dimanche 8 *5e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE*	**9h15**	**Naujan et Postiac**
	11h00	**Arveyres**
Samedi 14	**18h00**	**Lugasson**
Dimanche 15 *6e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE*	**9h15**	**Moulon**
	11h00	**Branne**
Mercredi 18 *MERCREDI DES CENDRES*	**18h30**	**Grézillac**
Samedi 21	**18h00**	**Cabara**
Dimanche 22 *1er DIMANCHE DE CARÊME*	**9h15**	***Pas de messe***
	10h30	**St Quentin de B.** *Messe des familles*
Samedi 28	**18h00**	**Tizac de C.**

MARS 2026

Dimanche 1er *2e DIMANCHE DE CARÊME*	**9h15**	**Naujan et Postiac**
	11h00	**Baron**
Samedi 7	**18h00**	**Mérignas**
Dimanche 8 *3e DIMANCHE DE CARÊME*	**9h15**	**Vayres**
	11h00	**Grézillac**
Samedi 14	**18h00**	**Guillac**
Dimanche 15 *4e DIMANCHE DE CARÊME, de Lætare*	**9h15**	***Pas de messe***
	10h30	**St Quentin de Baron** *Messe des familles*
Samedi 21	**18h00**	**Rauzan** *Messe des fiancés*
Dimanche 22 *5e DIMANCHE DE CARÊME*	**9h15**	**Espiet**
	11h00	**St Germain du P.**
Samedi 28	**18h00**	**Nérigean**
Dimanche 29 *DIMANCHE DES RAMEAUX ET DE LA PASSION DU SEIGNEUR*	**9h15**	**Moulon**
	11h00	**Branne**

Sous réserve de changement. Se référer au site Internet ***paroisse.saintquentindebaron.fr***

Messes en semaine

Mardi à 17 heures à la chapelle de Rauzan
Mercredi à 17 heures à l'église de Saint-Quentin de B.
Jeudi à 9h30 à l'église de Branne

À noter dans les agendas

- **Dimanche 4 janvier à 11h**
  Messe de l'Épiphanie à Naujan avec la participation de **la chorale Rauz'en Chœur.**
- **Mardi 13 janvier, mardi 10 février, mardi 10 mars de 20h30 à 22h** à la maison paroissiale à Saint-Quentin
  Les rencontres bibliques
  De Dieu créateur à la Trinité : Le mystère de l'amour
  jean-yves.vervisch@orange.fr
- **Dimanche 18 janvier à 10h30**
  Célébration oeucuménique à Saint-Quentin de B.

Ensemble
Bulletin de la Paroisse de St-Quentin de Baron
Directeur de la publication : P. Jaroslaw Kucharski
j.kucharski@bordeaux.catholique.fr
Tél. 05 57 24 81 57